

Lettre Info aux Parents d'élèves

Année scolaire 2016- 2017

N°1

du : 1er/09/16

Collège de Barétous
Route d'Issor
64570 ARETTE
Tel : 05.59.88.90.92



Le Mot de la Principale

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves du Collège,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve, chers parents, pour cette nouvelle année scolaire riche de projets et ponctuée de rencontres. Ensemble, dans un climat de confiance, nous oeuvrerons à la réussite et à l'épanouissement de nos élèves et de vos enfants.

A la veille de la rentrée scolaire nos effectifs au niveau 5^{ème} ont augmenté. En conséquence, l'Inspection Académique nous a octroyé des moyens supplémentaires avec l'ouverture d'une 2^{ème} division en 5^{ème}. Conjointement, les dédoublements en Sciences (S.V.T/Technologie/Sciences Physiques) en classe de 6^{ème} sont maintenus.

Au 1^{er} septembre 2016, l'effectif du collège est donc de 108 élèves avec 29 élèves en classe de 6^{ème}, 32 élèves en classe de 5^{ème} (constitution de 2 classes à 16 élèves), 26 élèves en classe de 4^{ème} et 21 élèves en classe de 3^{ème}.

La communauté éducative

Personnels nouvellement nommés au collège :

- Madame FONTEIX Stéphanie : professeur de mathématiques
- Madame LESUEUR Isabelle : professeur de mathématiques
- M. HERRIOU Yves : professeur documentaliste
- M. BRUNERIE Jauffré : professeur de lettres
- Mme CARRERE Florence : assistante d'éducation
- Melle HARISTOUY Pauline : assistante d'éducation

Fonctionnement du collège

Informations pratiques :

Le collège est ouvert :

De 8 h15 à 17 h00 lundi-mardi -jeudi-vendredi

De 8 h15 à 12 h 30 mercredi

Dans le cadre de la réforme, la pause méridienne est dorénavant d'1H30. Les cours se terminent à 12H30 pour reprendre à 14H00. Dans le cadre du dispositif VIGIPIRATE et donc pour des raisons de sécurité, **les externes sont autorisés à rentrer au collège à 13H40 uniquement.**

Rentrée scolaire	Des élèves le 1er septembre	
Vacances de Toussaint	mardi 18 octobre 2016 au soir	Au mardi 02 novembre 2016 au soir
Vacances de Noël	Samedi 17 décembre 2016	Au lundi 2 janvier 2016 au soir
Vacances d'hiver	Samedi 18 février 2017	Au dimanche 05 mars 2017
Vacances de printemps	Samedi 15 avril 2017	Au lundi 1er mai 2017 au soir
Fin d'année scolaire	Vendredi 07 juillet 2017 au soir	
Le départ en vacances a lieu après la classe.		

Le service de la vie scolaire accueille les élèves dès leur arrivée le matin jusqu'à leur départ en fin d'après- midi.

Les emplois du temps ont été remis à vos enfants dès le jeudi 01^{er} septembre.

Je vous invite à l'accrocher sur un endroit visible de tous.

Dans le cadre de la mise en place de la réforme, voici les nouveaux horaires dès la rentrée scolaire de septembre 2016:

MATIN

-08H28-09H25

-09H28-10H23

-*Récréation* : 10H23-10H33

-10H35-11H30

-11H33-12H30

APRES-MIDI

-13H56-14H55

-14H58-15H53

-*Récréation* : 15H53-16H03

-16H05-17H00

Contrôle des absences : la présence à tous les cours est obligatoire. Toute absence doit faire l'objet d'une justification écrite émanant de la famille de l'élève ou de son représentant légal. A défaut, l'absence sans motif reconnue valable est passible d'un signalement auprès de l'Inspection académique. Les élèves doivent justifier leur absence auprès de la vie scolaire dès leur retour au collège.

En cas d'absence : les parents préviennent dès le matin la vie scolaire de l'absence de leur enfant au **05.59.88.96.44** (ligne directe de la vie scolaire).

Toute absence doit être rapidement signalée par téléphone, de préférence entre 08H30 et 09H30.

Les sorties des élèves : les parents doivent obligatoirement passer à la vie scolaire pour signer le registre de sortie.

Le règlement intérieur du collège fait office de Loi. Le règlement intérieur présent dans le carnet de correspondant est erroné. Monsieur le gestionnaire n'a pas remis le bon exemplaire en juin à l'imprimeur. En conséquence, nous avons édité le nouveau que votre enfant vous a certainement remis. Je vous présente toutes nos excuses.

SITE DU COLLEGE

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle adresse pour accéder au site INTERNET du collège de Barétous. Vous y trouverez le portail du CDI, le portail ARGOS/FOLIOS, le portail pour chaque classe, le cahier de texte numérique en ligne, les sites SVT/Technologie et Histoire-Géo-EMC et diverses informations du collège.

<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-baretous-arette/>

Consultation des notes par internet 4^{ème}/3èmes et pré-inscription en lycée pour les 3èmes

Le service « scol-téléservices » qui permet aux parents légaux de consulter les notes de leur enfant sur internet sera ouvert prochainement. L'accès aux télé-services s'effectuera à partir d'un compte internet que les parents ont créé à partir du code d'activation et de la date de naissance de l'élève : le code accès responsable (CAR) vous a été envoyé par courrier + mail à cette rentrée scolaire. **Les codes parents et élèves restent identiques jusqu'en 3^{ème}. Ils sont donc à conserver précieusement.** Ces codes vous permettent de consulter les notes pour les élèves de 4^{ème}, 3^{ème} et de pré-inscrire votre enfant de 3^{ème} en lycée.

Les projets pédagogiques 2016-2017

-la **liaison école/collège** avec reconduction des projets entre le collège et les écoles primaires du secteur (CROSS prévu le jeudi 13 octobre 2016, projets en anglais, espagnol, français, mathématiques).

Cette liaison se concrétise par une rencontre au sein du collège de Barétous entre les CM2 d'Arette/6^{ème} à travers divers « ateliers » puis par une journée d'immersion au collège des futurs 6^{ème} (probablement le vendredi 23 juin 2017.)

-l'évaluation par compétences sur tous les niveaux, sans note pour la 6^{ème} et la 5^{ème} avec un système mixte (note + compétences) pour la 4^{ème} et 3èmes.

-« le collège ouvert aux parents » est proposé à tous les parents. Le **jeudi 15 septembre**

2016, à 18H00, les équipes enseignante, administrative et vie scolaire seront présentes et rencontreront uniquement les parents 6^{ème}. Nous vous expliquerons les grandes modalités de fonctionnement du collège. Puis, à partir de 18H30 les enseignants exposeront à tous les parents désireux de venir les éléments transversaux répondant à deux questions : qu'attendent les professeurs vis-à-vis des enfants au sujet de leur travail personnel ? Comment les parents peuvent-ils les aider à la maison ? **Le document remis durant cette rencontre est le même que celui de l'an dernier (BD MAFALDA)**

Par ailleurs, uniquement les parents ayant suivi cette réunion auront la possibilité d'assister aux cours de leur choix **durant la semaine du 19 septembre 2016** et après inscription de votre part, ceci afin de se rendre compte de ce qui est fait en classe.

Les documents concernant l'organisation de la soirée du jeudi 15/09/15 et de la semaine des cours ouverts aux parents d'élèves ont été distribués le 02 septembre 2016. **Il est à rapporter complété pour le lundi 12 septembre 2016 à la vie scolaire, délai de rigueur**

-pour la classe de 6^{ème} : « NEUROSUP ». Veuillez trouver ci-dessous le planning.

Séance N°1 : (Messieurs Fauthoux/Courtoux) : présentation de la neuroéducation + aménagement du temps de travail

	Vendredi 23/09/16
08H30-10H30	6 ^{ème} (pas cours d'histoire-géo pour la 5 ^{ème} B de 09H30 à 10H30)

Séance N°2 : (Messieurs Meyre/Biscay): les limites de l'attention + le mythe de la multi-tâches

	Mercredi 28/09/16
08H30-10H20	6 ^{ème} (sur les heures de S.V.T et de Technologie)

Séance N°3 : (Messdames Burgin/Berd) : comment gérer la mémoire de travail + évocations mentales

	Mardi 08/11/16
09H30-11H30	6 ^{ème} (pas cours d'anglais pour les élèves de 6 ^{ème} à 09H30 et pas cours d'occitan pour la classe de 4 ^{ème} à 09H30)

Séance N°4 : (Madame Fonteix/Madame Burgin) : comment favoriser le stockage durable dans la mémoire à long terme ?

	Mardi 15/11/16
10H45-12H33	6 ^{ème} (sur cours de français et maths)

Séance N°5 : (Messieurs Barneix/Etchévarria) : les cartes mentales

	Lundi 05/12/16
--	-----------------------

08H35-10H28	6 ^{ème} (pas cours d'Arts Plastiques à 08H30 pour la classe de 3 ^{ème} et à 09H30 pour la classe de 4 ^{ème})
-------------	--

Séance N°6 (Mesdames Barna/Simon) : répartition du travail + procrastination

	Jeudi 15/12/16
15H00-17H00	6 ^{ème} (pas cours d'anglais pour la 5 ^{ème} A à 15H00, et pas cours d'anglais pour la classe de 4 ^{ème} à 16H00)

-afin de répondre au mieux aux besoins des élèves et de déterminer leur canal principal de compréhension, les élèves de 5^{ème} passe des tests de profil d'apprentissage **le lundi 19 septembre (11H30 pour la 5^{ème}B et 14H00 pour la 5^{ème}A**. Passation faite par Monsieur FAUTHOUX). Il s'agit de savoir si l'élève est principalement auditif, visuel, kinesthésique. Cela lui permet également de mieux comprendre ses modalités d'apprentissage.

-poursuite de l'expérimentation « **cyber collègue** ».3 valises d'Ipads sont disponibles ; l'une d'elle est attribuée aux élèves de 4^{ème}. Ils l'utiliseront dans toutes les matières tout au long de la semaine. **Toute perte ou dégradation sera à la charge des parents.**

-en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} : 2H00 EPI proposées dans le cadre de la réforme des collèges

-3H00 d'aide personnalisée sont inscrites dans l'emploi du temps de la classe de 6^{ème} et 2H00 en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Organisation des EPI et de l'AP pour l'année scolaire 2016-2017

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège, Madame la principale rappelle aux parents d'élèves que les contenus des enseignements complémentaires sont établis en fonction des objectifs de connaissances et de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes des cycles concernés.

Toutes les disciplines d'enseignement contribuent aux enseignements complémentaires.

Les enseignements complémentaires prennent la forme de temps d'accompagnement personnalisé (AP) et d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

L'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins ; il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel, à **améliorer leurs compétences** et à **contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle.**

Les enseignements pratiques interdisciplinaires permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective.

Article.D.331-25 « L'évaluation des acquis de l'élève, menée en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour le collège, est réalisée par les enseignants ».

L'accompagnement personnalisé :

- repose sur les programmes d'enseignement dans l'objectif de la maîtrise du socle,
- vise à améliorer les compétences des élèves,
 - aide à construire l'autonomie intellectuelle, les méthodes nécessaires aux apprentissages,
- soutient les capacités d'apprendre et de progresser des élèves

Le collège d'Arette a défini les compétences prioritaires cycle3 et cycle 4 en fonction du socle commun et notamment des deux premiers domaines du socle :

Domaine 1 : « les langages pour penser et communiquer »

Domaine 2 : « les méthodes et outils pour apprendre »

1. Les Accompagnements Personnalisés : année 2016-2017

Compétences prioritaires cycle 3 :

- * Lecture de consigne
- * Mémorisation
- * Les écrits de travail : brouillon, notes...
- * Correction orthographique : les accords de base (groupe nominal + sujet-verbe)

Compétences prioritaires cycle 4 :

- * Lecture de consigne
- * Mémorisation
- * Les écrits de travail : brouillon, note
- * Correction orthographique : les accords de base (groupe nominal + sujet-verbe)

Professeurs concernés : Toute l'équipe

Organisation de l'année :

- Cycle 3 : 3H AP/semaines
- Cycle 4 : 2H(AP) +2H (EPI)
- Périodes de 3 semaines sur chaque compétence avec récurrence dans l'année

Dates	Lecture des consignes	Mémorisation	Ecrit de travail	Correction orthographique
29/09 - 19/10	X			
07/11-25/11		X		
28/11-16/12			X	
03/01-20/01				X
23/01-17/02	X			
06/03 - 24/03		X		
27/03 - 14/04			X	
02/05 - 19/05				X
2/05 - 09/06				

2. Les enseignements pratiques interdisciplinaires

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires concernent le cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}). Ils font partie, comme l'AP, des Enseignements complémentaires. Toute heure dédiée aux EPI sera prélevée sur les enseignements communs.

Ils sont une nouvelle modalité de mise en œuvre des programmes disciplinaires. D'autre part, leur contenu sont établis en fonction des objectifs de connaissances et de compétences du socle commun de connaissances.

Professeurs concernés : Toute l'équipe

Organisation de l'année :

- Cycle 4 : 2H00/semaine. Les 2 EPI de chaque niveau se répartissent sur l'année scolaire.

Rappel des thématiques votés au CA du 05 avril 2016 et organisation de certains EPI

1. Classe de 5^{ème} :

- « *culture et création artistique* » avec Madame FONTEIX/Messieurs BRUNERIE et ETCHEVARRIA

- « *Corps, santé, bien-être et sécurité* » avec Mesdames BURGIN/BARNA et Messieurs MEYRE/BARNEIX

Organisation : entre le mois de septembre et de décembre 2016

Durée : 50H00

2. Classe de 4^{ème} :

- « Monde économique et professionnel » avec Messieurs FAUTHOUX/BISCAY

- « Transition écologique et développement durable » avec Messieurs FAUTHOUX/COURTOUX/BRUNERIE

3. Classe de 3^{ème} :

- « Langue culture étrangère et régionale » avec Mesdames BERD/SIMON/BURGIN et Messieurs COURTOUX/ETCHEVARRIA

- « Science technologie et société : AUTOMATHS » avec Madame FONTEIX et Monsieur BISCAY

Période : de janvier à février 2017

Durée : 19H00

-l'aide individualisée est proposée essentiellement cette année sur les heures d'étude

➤ Collège au cinéma : Monsieur HERRIOU

- Objectif(s) : - ouverture culturelle pour des élèves vivant essentiellement en milieu rural,

- connaissance de lieux de culture qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de fréquenter,

- ouverture d'esprit et argumentation lors des débats à l'issue des séances.

➤ Histoire des Arts : M. ETCHEVARRIA (classes de 5^{ème} et de 4^{ème})

- Objectif(s) : - proposer aux élèves du collège une ouverture culturelle,

- aborder le thème de la création plastique, en particulier dans le domaine du graphisme pour permettre aux élèves d'élargir leur vision des possibilités créatives,

- appréhender la poursuite d'études et la découverte des métiers dans ce Domaine

- Descriptif : - pour la classe de 5^{ème} : dans le cadre de l'étude du Moyen- Age dans plusieurs matières, il s'agit de coordonner les cours pour travailler en pluridisciplinarité, ceci afin de décloisonner les enseignements et de montrer aux élèves que les matières sont toutes liées entre elles. Le professeur d'Histoire présente la période sous différents aspects : les événements historiques, la vie quotidienne, la place de la religion et de l'Eglise à cette époque, le rôle essentiel de ces dernières dans l'art et la culture (calligraphie, enluminure). Les enseignants de Lettres abordent la connaissance littéraire en s'appuyant sur les connaissances acquises en

cours d'Histoire : poésie, théâtre, romans de chevalerie... Le professeur d'Arts Plastiques approfondit la connaissance des arts médiévaux.

- pour la classe de 4ème: dans le cadre de la connaissance de l'Histoire des Arts, le professeur d'Arts Plastiques tient à faire découvrir l'art contemporain avec ses différentes facettes tout en profitant des structures locales existantes (« *Le Bel Ordinaire* »). Il s'agit donc de travailler sur l'ouverture d'esprit et la curiosité culturelle et, en même temps, de susciter l'envie de créer des choses différentes, de sortir des schémas habituels de la création artistique.

➤ **Initiation au Théâtre** : Mme Berd (classe de 6ème)

- **objectif(s)** : - faire découvrir l'univers du théâtre, ses codes et le métier de comédien à nos élèves de 6^{ème},
- découvrir un lieu culturel de proximité : spectacle vivant, CCPO, Espace Jéliote,
- ouvrir également l'horizon de l'élève à des ailleurs, à des modes d'expressions différentes,
- en pérennisant un projet initié à l'école primaire, en le prolongeant et l'approfondissant, l'élève devient à son tour un « *spectateur-acteur culturel* » de notre territoire,
- assister à deux spectacles vivants dans le cadre de la saison culturelle 2016-2017.

-**Descriptif** : - découverte du théâtre comme genre littéraire, son univers, ses codes et jeu de comédien. Ce travail sera mené en classe de français, lors d'atelier de pratiques théâtrales dirigés par le professeur de français, mais aussi par un comédien professionnel qui vient de la compagnie du « *Théâtre du Versant* » de BIARRITZ avec laquelle le collège collabore depuis de nombreuses années.

- Espace Jéliote avec découverte du lieu, des équipements, des métiers et de son rôle culturel majeur sur notre territoire. En centrant le projet sur cette scène de proximité du spectacle vivant, et dans le prolongement du CLEAC (Contrat Local d'Education Culturelle) mené à l'école primaire, l'élève poursuit sa découverte du lieu, de ses « différentes coulisses », de ses activités culturelles multiples et variées, de sa fonction éducative et culturelle majeure non seulement sur le territoire du haut-Béarn, mais aussi bien au-delà.

- les élèves assisteront dans le cadre de la saison culturelle 2016-2017 à deux spectacles vivants très différents :

1. « *Far away du Bolchoï Theater de Saint-Petesburg* » le 08/11/2016.

Un spectacle de marionnettes programmé lors du Festival de marionnettes, l'Espace Jéliote étant labellisé « *Scène conventionné pour les Arts de la marionnette* ».

2. « *Roots du Centre Chorégraphique National de La Rochelle* » le 05 mai 2017. Un spectacle de danse Hip-Hop du chorégraphe Kader ATTO abordant le thème des souvenirs d'enfance.

Ces deux représentations se dérouleront en soirée.

➤ **« L'histoire des Pyrénées : magmatisme, tectonique, climat et action Humaine »** : M. MEYRE (classe de 4^{ème}).

- Objectif(s) : - ce projet s'adresse à la classe de 4^{ème} et s'inscrit directement dans les nouveaux programmes de cycle 4 au collège en Sciences de la Vie et de la Terre. Il permet d'ancrer concrètement l'enseignement de cette matière dans l'étude de l'environnement local.

- Descriptif : - étude de terrain permettant de développer la partie du programme sur la Planète Terre, l'action humaine sur son environnement. Cette étude permettra d'aborder les thématiques fortes associées à cette partie du programme à partir d'exemple concret et ancrés dans le territoire des élèves.

Cette sortie aura lieu le lundi 26 septembre 2016 en Vallée d'Ossau la journée. Les externes doivent prévoir le pique-nique.

Les thématiques abordées :

1. Manifestation de l'activité interne de la planète : magmatisme et volcanisme dans l'histoire des Pyrénées (les Basaltes d'Ogeu comme indice de divergence et milieu océanique, les rhyolithes comme volcanisme de zone orogénique) ; le rôle de la tectonique des plaques dans la formation de cette chaîne de montagne (observation des failles et de plis à plusieurs échelles).

2. Les climats terrestres, histoire et évolution : étude des Tourbières de Buzy, conservation de la matière organique relique des temps glaciaires et climats passés. Etude des moraines d'Arudy. L'Homme et les ressources naturelles avec l'hydroélectricité et les barrages ; risques et aléas : parade active où j'empêche l'aléas de se produire et parade passive où je laisse l'aléa se produire et je protège l'enjeu (les filets anti sous- marins pour la chute des blocs, le clouage des blocs...)

- **« Les composantes biologiques et géologiques des paysages : enjeux environnementaux »** : M. MEYRE (classe de 6^{ème}).

- Objectif(s) : - ce projet concerne les élèves de 6^{ème} et s'inscrit directement dans les nouveaux programmes de cycle 3 au collège en Sciences de la Vie et de la Terre.

- Descriptif : étude de terrain permettant de développer la partie du programme sur la Planète Terre, l'action humaine sur son environnement. Cette étude permettra d'aborder les thématiques fortes associées à cette partie du programme à partir d'exemple concret et ancrés dans le territoire des élèves.

Cette sortie aura lieu le vendredi 16 septembre 2016 en Vallée de Barétous la journée (la Pierre Saint-Martin). Les externes doivent prévoir leur pique-nique + une bouteille d'eau (les PEP ne fournissent plus la bouteille d'eau)

Les thématiques abordées :

1. identification des composantes biologiques et géologique dans le paysage,

2. risques et aléas climatiques : les crues, les éboulements de terrains,

3. les roches sédimentaires comme indices du passé : la présence de fossiles témoigne des êtres vivants et des environnements du passé. La présence de fissures et de failles témoignent de l'action de la tectonique,

4. la roche en tant que ressource pour l'Homme. Un exemple d'exploitation et d'emploi. Les aménagements et l'impact de l'exploitation d'une ressource. L'exploitation raisonnée et l'utilisation d'une ressource pour subvenir aux besoins des Hommes.

➤ **Atelier scientifique Calisph'air** : M. MEYRE/M. BISCAY. Cet atelier est proposé à tous les élèves volontaires le lundi durant la pause méridienne. Il débutera le lundi 12 septembre 2016.

- Objectif(s) : l'objectif est de faire travailler les élèves de l'atelier autour du projet Calisph'air initié par le CNES. De mettre les élèves dans une démarche d'investigation, de participation à de mesures et donc à l'application de protocoles de mesures. Les élèves préparent, présentent des manipulations, des expériences en rapport avec des phénomènes atmosphériques.

- classe(s) concernée(s) : toutes

➤ **Section ski et activités sportives de montagne** : M. BARNEIX.

- Objectif(s) : le tissu social et économique du territoire est tourné vers les Sports d'hiver et plus particulièrement le ski. La section sportive offre ainsi aux élèves, avec un perfectionnement sportif et des connaissances inhérentes à l'activité (secours, sécurité), la possibilité d'envisager un projet professionnel orienté vers les activités de montagne (pisteurs moniteurs de ski, guide de haute montagne...).

La 1^{ère} sortie VTT dans le cadre des activités de pleine nature aura lieu le lundi 12 septembre après-midi à la Mouline.

La section sportive tournera sur les lundi ou jeudi après-midi. M. Barneix, professeur d'EPS, remettra aux élèves concernés un calendrier des activités.

➤ **Voyage en Angleterre pour la classe de 3èmes**: Mme SIMON (*organisme* : VERDIE). **Une participation financière de 260 euros est demandée aux familles.**

- Objectif(s) : voyage linguistique et culturel avec découverte de la ville de Londres.

- Descriptif : - départ à l'aéroport le **mardi 04 avril 2017** de Lourdes. Embarquement et envol vers Londres à 10H45. Arrivée à 16H30 à Londres Heathrow. Transfert vers le centre de Londres en métro. Transfert vers l'auberge de jeunesse en transport en commun. Petit déjeuner et déjeuner non inclus.

- **mercredi 05 avril 2017** : départ avec un panier repas pour le déjeuner. Matin visite de la « *Tour de Londres* ». Après-midi, découverte libre du quartier de « *Westminster Pier* ». Puis, visite de Londres en hauteur avec le « *London Eye* ». Découverte du quartier de « *Westminster* ». Dîner et nuit à l'auberge.

- **jeudi 06 avril 2017** : départ avec un panier repas pour le déjeuner. Journée à la découverte de Londres grâce au « *Sightseeing Tour* » (ticket valable 24H00 incluant une mini-croisière). Découverte libre de « *Trafalgar Square* » et « *Piccadilly* », puis transfert en métro jusqu'à « *Camden Town* ». Dîner et nuit à l'auberge.

- **vendredi 07 avril 2017** : départ avec un panier repas pour le déjeuner. Matin, transfert en métro jusqu'au centre de Londres et visite du « *British Museum* », puis découverte libre de « *Covent Garden* ». Transfert en métro jusqu'à « *Heathrow* », présentation à 14H00 et envol vers la France à 15H50. Arrivée à Pau à 20H00. Dîner non inclus.

Il est urgent et impératif de faire de suite les démarches pour le renouvellement de la carte d'identité + la demande pour obtenir la carte européenne. Sans ces 2 papiers, votre enfant ne pourra pas partir.

➤ **Jazz in collège** : M. COURTOUX. Cet atelier est proposé à tous les élèves volontaires durant la pause méridienne du vendredi. La chorale débutera le vendredi 16 septembre. Les répétitions aboutissent à un spectacle en fin d'année scolaire au Zénith.

- Objectif(s) : favoriser l'ouverture sur le monde grâce à l'accès à diverses formes de culture. Toutes les classes.

➤ **« A vélo, c'est la classe : ça continue »** ! M. MEYRE (classe de 6ème)

- Objectif(s) : - sensibiliser les jeunes à la pratique du vélo,
- sensibiliser nos élèves à leur environnement urbain le plus proche,
- savoir évaluer les équipements pour la pratique du vélo et du VTT,
- être en capacité de proposer des solutions aux élus locaux,
- améliorer la santé de nos jeunes grâce aux bienfaits d'une pratique raisonnée et sécurisée du vélo ; à une alimentation équilibrée et adaptée.
- développer l'esprit critique des élèves (rencontre avec des élus)
- développer des comportements respectueux (vie en collectivité et respect des règles communes)
- développer l'estime de soi, remotiver les élèves en difficulté, favoriser le travail en équipe

- Descriptif : depuis deux ans, le collège de Barétous, en étroite collaboration avec le collège de Tardets, s'est engagé dans une démarche de projet relatif au vélo. A l'occasion de l'arrivée d'étape du Tour de France 2015, à la Pierre Saint-Martin, les élèves ont conçu une exposition sur l'Histoire du Tour de France dans le département. Cette exposition circule encore dans les établissements scolaires et autres lieux culturels du département.

En 2015-2016, les élèves de 6ème ont participé au projet « A vélo c'est la classe ».

Le projet 2016-2017 vise à pérenniser ce type d'intervention et de démarche auprès des futurs 6ème de l'établissement, avec une équipe convaincue des avantages du vélo, afin de poursuivre notre action pour la promotion du vélo. Action qui porte ses fruits, puisqu'un ratio important d'élèves utilisent le vélo pour se rendre au collège.

- Etape 1 : inventaire du matériel à disposition
- Etape 2 : atelier mécanique avec l'association « Bizikleta »
- Etape 3 : étude du vélo en cours de technologie avec M. BISCAY

(frein, transmission...)

- Etape 4 : atelier animé par la Prévention Routière (sécurité routière et code de la route)

- Etape 5 : atelier alimentation avec M. MEYRE : quelle alimentation pour des efforts longs et répétés en vélo + élaboration du cahier des charges pour les pique-niques de la sortie de 3 jours

- Etape 6 : travail spécifique sur l'endurance en cours d'EPS

- Etape 7 : séjour à Oloron :

1. jour 1 : parcours route et VTT d'Arette à Oloron via Aramits, Ance, bois de Bugangue, Agnos, puis installation au camping. Repas du soir au lycée Supervielle

2. jour 2 : VTT au parcours santé d'Oloron Saint-Pé et dans le bois de Bugangue. Petit déjeuner au lycée et repas du midi préparé par les élèves ; rencontre avec des élus de la CCPO à Oloron ; repas du soir au lycée.

3. jour 3 : retour en vélo ; repas du midi préparé par les élèves.

- Etape 8 : rencontre avec des élus d'Arette et de la Communauté de Communes du Barétous.

➤ **En route pour l'Espace : Mme BARNA (classe de 3ème). Une participation financière des parents à hauteur de 80 euros est demandée aux parents.**

- Objectif(s) : dans le cadre de la réforme des collèges, ce projet s'inscrit dans le cadre du « *Parcours Avenir* » de l'élève. Il s'agit par les visites successives des entreprises « *Messier Doxty* », « *Airbus* », et par celle de la Cité de l'Espace de sensibiliser nos élèves de 3ème à la possible poursuite d'études dans le domaine industriel et plus particulièrement dans le domaine aéronautique. Il s'agit également de former nos élèves à une lecture scientifique. Ainsi, ils peuvent acquérir une culture scientifique qui leur permettra d'appréhender la grande variété, plus l'évolution des métiers et des formations ainsi que les enjeux économiques en relation avec les sciences, notamment la physique et la chimie. Ainsi est facilitée une orientation raisonnée des élèves au sein de leur « *Parcours Avenir* ».

- Descriptif : - Etape 1 : en cours de géographie, ce projet permet la découverte des espaces productifs industriels locaux et régionaux, ainsi que l'analyse politique d'aménagement du territoire dans les aires urbaines à travers l'exemple de l'aire urbaine Toulousaine

- Etape 2 : en cours de physique-chimie, ce projet permet d'aborder les thèmes suivants : décrire l'organisation de la matière dans l'Univers. Ce thème fait prendre conscience à l'élève que l'Univers a été différent dans le passé, qu'il évolue dans sa composition, ses échelles et ses organisations, que le système solaire et la Terre participent de cette évolution. L'élève réalise qu'il y a une continuité entre l'infiniment petit et l'infiniment grand et que l'échelle humaine se situe entre ces deux extrêmes. Pour la formation de l'élève, c'est l'occasion de travailler sur des ressources en ligne et sur l'identification de sources d'informations fiables. Cette thématique peut être aussi l'occasion d'une ouverture vers la recherche, les observatoires et la nature des travaux menés grâce aux satellites et aux sondes spatiales (caractériser un mouvement, utiliser des animations des trajectoires des planètes qu'on peut considérer dans un 1er modèle simplifié comme circulaires et parcourues à vitesse constante ; comprendre la relativité des mouvements ; modéliser une interaction par une force caractérisée par un point d'application, un sens et une valeur ; expérimenter des actions produisant un mouvement (fusée, moteur à réaction) ; pesanteur sur Terre et sur la Lune ;

différence entre poids et masse (unités) ; des signaux pour observer et communiquer ; comprendre que l'utilisation du son et de la lumière permet d'émettre, de transporter un signal donc une information.

- Etape 3 : découverte des installations de l'entreprise « Messier Dowty », de la « Cité de l'Espace », des usines « Airbus »

- Etape 4 : restitution sous forme d'une exposition pour les élèves du collège dans le cadre du « Parcours Avenir » et de l'éducation à l'orientation.

- Programme proposé par VERDIER :

- jeudi 03 novembre 2017 : départ du collège d'Aspe de Bedous tôt le matin et ramassage des élèves d'Arette vers 5H00. Petit déjeuner et déjeuner non inclus. Arrivée sur le Site d' « Airbus Visit » à 09H00. Matin, visite du « circuit d'assemblage de l'Airbus A 380 » et du « circuit Panoramique ». Transfert vers Toulouse. Après-midi visite guidée de la ville rose, du quartier du Capitole, de Saint-Sernin... Temps libre dans la ville. Rendez-vous avec le conducteur à 18H00 et transfert sur le lieu d'hébergement

- vendredi 04 novembre : départ à 09H00 en emportant un panier-repas pour le déjeuner. Journée à la découverte libre de la Cité de l'Espace et de son parc d'exposition. Participation aux séances de l'IMA et du planétarium, ainsi qu'à deux animations pédagogiques par personne. Départ à 17H00. Arrivée au collège d'Arette vers 20H30. Dîner non inclus.

➤ « Parcours en montagne en vallée d'Aspe » : VTT, escalade, randonnée : M. BARNEIX (classes de 5ème). **Une participation financière à hauteur de 50 euros est demandée aux familles.**

Objectif(s) : - sensibiliser les élèves à l'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité à travers la découverte du milieu montagnard.

- découvrir les activités sportives en lien avec la nature dans l'espace montagnard : VTT, escalade, randonnées

Descriptif : - séjour pour les classes de 5^{ème} à CANFRANC, en Espagne : du lundi 03 au mardi 04 octobre pour la 1^{ère} classe de 5^{ème} A et du mercredi 05 au jeudi 06 octobre pour la 2^{ème} classe de 5^{ème} B.

- profitant de la proximité immédiate du Parc National et de ce grand terrain de jeu qu'est la montagne, l'objectif est de faire découvrir la montagne dans toutes ses dimensions (humaines, écologiques, sportives) en :

1. favorisant un éveil sensible et émotionnel, une capacité de découverte,
2. en développant une capacité à observer, à comprendre et à agir avec responsabilité,
3. en favorisant l'acquisition de savoirs, et de passer ainsi de la connaissance vers l'action éco-citoyenneté. Au cours du séjour, plusieurs thèmes seront abordés avec les éco-systèmes, la faune, la flore, la géologie, les activités humaines de cet espace montagnard.
4. Rencontre avec un garde moniteur du Parc National des Pyrénées. Pratique du VTT au Somport et en Aragon.

Compte-tenu des courts délais, Il est urgent et impératif de faire de suite les démarches pour le renouvellement de la carte d'identité + la demande pour obtenir la carte européenne. Sans ces 2 papiers, votre enfant ne pourra pas partir.

➤ « **Bouquin malin** » (classes de 6^{ème} et 5^{ème}). En partenariat avec la médiathèque d'Oloron, nos élèves de 6^{ème}, 5^{ème} participeront à ce projet. Les élèves devront lire plusieurs livres et rencontreront des écrivains.

➤ « **Des mots et des rythmes** » : M. COURTOUX (classe de 4^{ème}) .

- **Objectif(s)** : - développer des compétences d'expression écrite et artistique
- développer des compétences de coopération
 - découvrir les activités liées au monde de la musique
 - permettre aux élèves d'être acteurs et générateurs de la matière sonore
 - initier à la composition musicale et inviter à créer
 - faciliter l'accès aux nouvelles technologies
- **Descriptif** : - création de 2 chansons (textes et musiques) avec enregistrement des voix et des instruments qui auront été retenus pour l'arrangement de la composition musicale
 - d'octobre 2016 à mai 2017
 - 1 semaine banalisée sous la forme d'une résidence de création artistique avec « *AMPLI scène de musiques actuelles* »
 - intervenant artistique : Jérôme LANSALOT (compositeur)

-le collège de Barétous possède une **section sportive** agréée par le Rectorat qui permet aux élèves de pratiquer le ski Alpin, le VTT, l'Escalade, la Randonnée et de se perfectionner tout en obtenant et maintenant un bon niveau scolaire. Les séances se déroulent sur un après-midi dans la semaine en dehors du mercredi après-midi (réservé à l'UNSS et l'association sportive du collège) avec quelques sorties sur la journée.

L'enseignement est dispensé par le professeur d'éducation Physique et Sportive et par des cadres fédéraux diplômés (Diplôme d'Etat ou Brevet d'Etat).

Pour l'année 2016-2017, l'organisation des pratiques se fait durant trois grandes périodes : Automne, Hiver, Printemps.

Pour le Ski Alpin, les élèves inscrits à la section sportive sont répartis en 2 groupes : un groupe compétition (deux séances par semaine dont le mercredi matin et une demi-journée en rotation chaque semaine) et un groupe perfectionnement (une demi-journée par semaine le même jour que le groupe compétition). Les sorties ski se déroulent sur la période hivernale et s'étalent sur 10 semaines.

-affectation pour 6H00 d'une assistante étrangère d'espagnol : Mme SAIZ DOMINGO Beatriz

➤ Les classes de 5^{ème}, par quinzaine en fonction de leur emploi du temps, auront une initiation à l'Education aux media, à Monsieur HERRIOU, professeur documentaliste.

QUELQUES DATES

- **vendredi 12 septembre** sur la pause méridienne : début de l'atelier scientifique proposé à tous les élèves
- **vendredi 16 septembre 2016**, sortie géologique 6^{ème}. Prévoir pique-nique pour les externes.
Accompagnateurs : Messieurs Meyre/Courtoux et Madame Berd
- **lundi 26 septembre 2016**, sortie géologique 4^{ème}. Prévoir pique-nique pour les externes.
Accompagnateurs : Messieurs Meyre/Etchévarria et Herriou
- **vendredi 30 septembre** : passage du photographe
- **vendredi 23 septembre** sur la pause méridienne : début de la chorale proposé à tous les élèves
- la conseillère d'orientation psychologue interviendra durant l'année scolaire sur 1H00 en classe de 4^{ème} et 3^{èmes}. Madame ARLANDES proposera également durant l'année deux rencontres, en soirée, avec les parents 3^{èmes} pour parler de l'orientation. Nous proposerons également avec Madame BRGIN, professeur principal de la classe de 3^{ème}, une rencontre pour vous expliquer le nouveau brevet.
- **vendredi 07 octobre** : élections membres parents d'élèves au conseil d'administration
- **vendredi 16 décembre** : nos élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} participeront au projet « film court métrage »
- **vendredi 23 juin** : accueil des futurs CM2 + « Fête du collège » avec représentation à 18H00 de la représentation théâtrale des élèves de 6^{ème} + repas proposé et organisé par le FSE à tous les parents et l'équipe enseignante
- **mardi 04 juillet** : après-midi des jeunes talents
- **du 12 au 16 décembre 2016** : stage en entreprise pour les 3^{èmes} OBLIGATOIRE. Ce sont les parents et les élèves qui doivent entreprendre de trouver le lieu du stage en entreprise. Les conventions seront distribuées durant la semaine du 10 octobre 2016 et devront être rapportées et complétées au secrétariat durant la semaine du 14 novembre 2016.

LES CONSEILS DE CLASSE

1^{er} trimestre : du 05 décembre au 08 décembre 2016

2^{ème} trimestre : du 20 mars au 23 mars 2017

3^{ème} trimestre : à définir en fonction des dates des commissions d'appel non encore connues.

LES RENCONTRES PARENTS/PROFESSEURS

- **rencontre avec les parents d'élèves de 6^{ème} le jeudi 15 septembre 2016 à 18H00** avec semaine immersion pour les parents désireux et ayant assisté à la réunion du 15 septembre 2016 en cours la semaine du 19 septembre 2016.

- 1^{ère} réunion parents/professeurs 4^{ème} et 3^{ème} : **mardi 13 décembre 2016** à partir de 17H00 avec remise des bulletins par les enseignants
- 1^{ère} réunion parents/professeurs 6^{ème} et 5^{ème} : **jeudi 15 décembre 2016** à partir de 17H00 avec remise des bulletins par les professeurs
- 2^{ème} réunion parents/professeurs 4^{ème} et 3^{ème} : **lundi 27 mars 2017** à 17H00 avec remise des bulletins par les enseignants
- 2^{ème} réunion parents/professeurs 6^{ème}/5^{ème} : **mardi 28 mars 2017** à 17H00 avec remise des bulletins par les professeurs.

LES EXAMENS ET EXAMENS BLANCS

1. Stage en entreprise :

- remise du rapport de stage en entreprise au professeur principal: **lundi 02 janvier 2017**
- oraux stage en entreprise 3^{ème} : **mardi 17 janvier 2017**
- oraux EPI ou sur un parcours : **semaine du 29 mai 2017 (date à confirmer)**

2. DNB (diplôme national du brevet):

- 1^{er} DNB blanc : **mardi 24 et mercredi 25 janvier 2017**
- 2^{ème} DNB blanc : **mardi 02 et mercredi 03 mai 2017**
- journées révisions brevet encadrées par les enseignants: **courant juin 2017**

I le nouveau DNB - session 2017 - cadre général

A partir de 2017, l'obtention du brevet est liée à :

1. la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

1.1. la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'appuie sur l'appréciation du niveau atteint dans chacune des 4 composantes du 1^{er} domaine :

- a. comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- b. comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- c. comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- d. comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

et dans chacune des quatre autres domaines :

- a. les méthodes et outils pour apprendre
- b. la formation de la personne et du citoyen
- c. les systèmes naturels et les systèmes techniques
- d. les représentations du monde et l'activité humaine

1.2. Ces différents éléments sont évalués selon une échelle à quatre niveaux : *maîtrise insuffisante/maîtrise fragile/maîtrise satisfaisante/très bonne maîtrise*

1.3. Pour chacun des huit éléments du socle commun pris en compte, le candidat obtient :

- 10 points pour le niveau « *maîtrise insuffisante* »
- 25 points pour le niveau « *maîtrise fragile* »
- 40 points pour le niveau « *maîtrise satisfaisante* »
- 50 points pour le niveau « *très bonne maîtrise* »

2. aux résultats obtenus aux épreuves d'un examen terminal :

2.1. l'examen comporte trois épreuves obligatoires :

a. **une épreuve orale de 15 minutes** qui porte sur des projets menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, ou sur un des parcours éducatifs. Le jury est composé d'au moins deux professeurs, qui évalueront la capacité de l'élève à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet. Cette épreuve orale est une soutenance. L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue du contenu que de son expression.

Le candidat peut, le cas échéant, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique...) mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse.

Il n'est pas obligatoire de faire cette présentation en solo : les groupes composés de trois personnes maximum peuvent intervenir ensemble, mais la note reste individuelle. Là encore, l'épreuve se déroule en deux temps : le candidat présente pendant 5 minutes son projet, puis il répond aux questions des examinateurs les 10 minutes restantes.

Le choix de projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève. Ce choix précise l'intitulé et le contenu du projet réalisé ainsi que l'enseignement pratique interdisciplinaire et la thématique interdisciplinaire concernés ou, le cas échéant, le parcours éducatif retenu. Le

candidat fait également savoir s'il souhaite présenter son exposé en équipe (auquel cas les noms des coéquipiers sont mentionnés) ou s'il souhaite effectuer une partie de sa présentation dans une langue vivante étrangère ou régionale qui est alors précisée.

b. une *épreuve écrite qui porte sur les programmes de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie* (ou leurs équivalents pour la série professionnelle)

c. une *épreuve écrite qui porte sur les programmes de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique*

2.2 Chacune des trois épreuves de l'examen est évalué sur 100 points.

- *1^{ère} épreuve mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie* : *1^{ère} partie d'épreuve (mathématiques)* : 45 points distribués entre les différents exercices, auxquels s'ajoutent 5 points réservés à la présentation de la copie et à l'utilisation de la langue française (précision et richesse du vocabulaire, correction de la syntaxe) pour rendre compte des hypothèses et des conclusions

2^{nde} partie d'épreuve (sciences et technologie) : 45 points distribués entre les exercices des différentes disciplines, auxquels s'ajoutent 5 points réservés à la présentation de la copie et à l'utilisation de la langue française pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses, conclusions.

- *2^{ème} épreuve français/Histoire-géographie/EMC*

1^{ère} partie « comprendre, analyser et interpréter des documents et des oeuvres (70 points)

2^{ème} partie : rédaction et maîtrise de la langue (30 points)

Pour l'épreuve orale : 50 pour l'expression orale + 50 pour la maîtrise du sujet présenté.

2.3 Les élèves ayant suivi un enseignement de complément (latin/Grec/Langue régionale) bénéficie en outre de :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints
- 20 points si ces objectifs sont dépassés

Le diplôme national du brevet est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 350/700.

Des mentions sont octroyées :

- « assez bien » si le total des points est au moins égal à 420
- « bien » si ce total est au moins égal à 490
- « très bien » si ce total est au moins égal à 560

II Les épreuves écrites communes à l'ensemble des candidats :

1. 1^{ère} journée des épreuves écrites : l'épreuve de mathématiques, physique-chimie, science de la vie et de la terre et technologie (3H00)

Une épreuve en deux parties autour d'une thématique commune et s'appuyant sur un double corpus de documents relevant des programmes de mathématiques, de physique-chimie, de sciences de la vie et de la Terre et de technologie.

L'épreuve se compose de 2 parties, séparées par une pause de 15 minutes :

1.1 Structure de l'épreuve :

PARTIE 1, d'une durée de 2H00, porte sur le programme de **mathématiques**. Elle permet l'évaluation de la maîtrise des compétences « chercher », « modéliser », « représenter », « raisonner », « calculer » et « communiquer », telles que définies dans le programme de mathématiques du cycle 4

PAUSE

PARTIE 2, d'une durée d'1H00, porte sur les programmes de **physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie**. Pour chaque session de l'examen, le choix des deux disciplines concernées est opéré par la commission nationale d'élaboration des sujets.

Pour la 2^{ème} partie de l'épreuve, le sujet se compose, pour chaque discipline, d'un ou plusieurs exercices d'une durée de trente minutes répartis en deux sous-parties.

Le sujet de cette 1^{ère} épreuve comporte obligatoirement au moins un exercice d'algorithmique ou de programmation sur l'ensemble des exercices.

1.2 Modalités de l'épreuve :

Le sujet est constitué d'exercices qui doivent pouvoir être traités par le candidat indépendamment les uns des autres. **Une thématique commune, précisée sur le sujet, concerne tout ou partie de ces exercices.** Il est indiqué au candidat qu'il peut les traiter dans l'ordre qui lui convient.

Certains exercices exigent de la part du candidat une prise d'initiative.

Les exercices peuvent prendre appui sur des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines. Ils peuvent adopter toutes les modalités possibles, y compris la forme de questionnaire à choix multiples.

L'évaluation doit prendre en compte la clarté et la précision des raisonnements, ainsi que, plus largement, la qualité de la rédaction scientifique. Doivent aussi être pris en compte les essais et les démarches engagées, même non aboutis. Les candidats en sont informés par

l'énoncé.

En relation avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des programmes de mathématiques, de physique-chimie, de sciences de la vie et de la Terre et de technologie, l'épreuve est construite afin d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à maîtriser les compétences et connaissances prévues par les programmes
- à pratiquer différents langages (textuel, symbolique, algébrique, schématique, graphique) pour observer, raisonner, argumenter, et communiquer
- à exploiter des données chiffrées et/ou expérimentales
- à analyser et comprendre des informations en utilisant les raisonnements, les méthodes et les modèles propres aux disciplines concernées
- à appliquer les principes élémentaires de l'algorithmique et du codage à la résolution d'un problème simple

2. 2ème journée des épreuves écrites : l'épreuve de Français / Histoire - Géographie et Education Morale et Civique (5H00)

Une épreuve en deux parties autour d'une thématique commune et s'appuyant sur un double corpus de documents relevant des programmes de Français, d'Histoire-Géographie et Education Morale et Civique

PARTIE 1 : comprendre, analyser et interpréter des documents, des textes et des œuvres, maîtrise des différents langages (3H00) (70 points)

- 1ère sous-partie : Histoire-Géographie-EMC (2H00) Copie distincte

- évaluation de la maîtrise des connaissances fondamentales, des repères spatiaux et temporels
- analyse et compréhension de documents
- pratique de différents langages (texte, image, carte, croquis, schéma, graphique)
- rédaction d'un développement construit, d'un texte structuré

Exercice 1 : analyse et compréhension de document (20 points)

- 1 à 2 documents
- être capable d', porter un regard critique (intérêts et limites du document)

Exercice 2 : maîtrise de différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques ou géographiques (20 points)

- un développement construit, texte structuré, répondant à une question d'histoire ou de géographie
- éventuellement un exercice sur un autre langage : croquis, schéma, frise chronologique

Exercice 3 : mobiliser des compétences relevant de l'EMC (10 points)

- une ou plusieurs questions qui peuvent s'appuyer sur des documents

PAUSE : 15 minutes

-2^{ème} sous-partie : Français (1H00) copie distincte (20 points)

Exercice : comprendre, analyser, interpréter (20 points)

L'épreuve prend appui sur un corpus de français composé d'un texte littéraire et, éventuellement d'une image ou d'un document artistique.

- la compréhension de documents littéraires et artistiques est évaluée par une série de questions qui prennent appui sur le texte et le document artistique qui peut y être adjoint

- Pour le texte littéraire, certaines de ces questions sont d'ordre lexical et / ou grammatical qui engagent à réagir à la lecture et à justifier son point de vue

- au moins une question où le candidat développe sa réaction personnelle

- des questions plus précises appelant des réponses plus courtes

- certaines questions peuvent prendre la forme de QCM

PARTIE 2 : rédaction et maîtrise de la langue (2H00)

-1^{ère} sous-partie : dictée-réécriture (30 minutes) copie distincte (10 points)

- dictée (5 points) : 20 premières minutes

- réécriture (5 points) : court fragment de texte, en transformer les temps et / ou l'énonciation et / ou les personnes et / ou les genres

-2^{ème} sous-partie : Travail d'écriture, 2 sujets au choix (1H30) copie distincte (20 points)

Deux sujets portant sur la thématique du corpus de français sont proposés au candidat. Il en traite un au choix :

- 1er sujet de réflexion
- 2^{ème} sujet d'invention
- production d'un texte de 2 pages au moins (300 mots), construit et respectant les principales normes de la langue écrite

En résumé, découpage horaire :

1^{ère} journée des épreuves écrites :

- **Après-midi** : épreuve 1 écrite commune à tous les candidats « mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie » (3H00)

13H00/15H00 : mathématiques

15H00-15H15 : pause

15H15-16H15 : physiques-chimie ou sciences de la vie et de la Terre ou technologie

2^{ème} journée des épreuves écrites : épreuve 2 écrite commune à tous les candidats « français, histoire-géographie et éducation morale et civique » (5H00)

- **Matin** : analyse et compréhension de textes et de documents, maîtrise de différents langages

09H00-11H00 : questionnaire portant sur le corpus « histoire-géographie, EMC »

11H00-11H15 : pause

11H15-12H15 : questionnaire portant sur le corpus « français »

- **après-midi** : rédaction et maîtrise de la langue

14h00-14H30 : dictée-réécriture

14H30-16H00 : travail d'écriture

BOURSE COLLEGE

Rappel : à compter de la rentrée scolaire 2016, les bourses de collège se feront par INTERNET

Date limite dépôt dossier : 18 octobre 2016